

ANNEXE 9 : Accord de diffusion des données personnelles

Vous avez participé à la visite du 9 mars 2021 relative à l'Appel à projets « Reconquête urbaine du site de Bercy-Charenton ».

Nous tenons à vous remercier de l'intérêt que vous portez à cette démarche.

Comme précisé dans le règlement de la consultation, la participation à cette visite est une des conditions de la recevabilité de votre éventuelle candidature qui devra nous parvenir le 9 avril 2021 à 17h sur la plateforme epublimmo.

A cette occasion la Direction Immobilier de SNCF collecte les coordonnées de l'ensemble des visiteurs dans le but de traiter, gérer les candidatures relatives à l'Appel à projets désigné et notamment :

- La raison sociale de la personne morale candidate*
- Courriel de la personne physique représentant la personne morale*

Les données ne seront conservées que pour une durée nécessaire à la réalisation des finalités énumérées ci-dessus, soit pendant toute la durée de l'Appel d'offres et du contrat, pour les besoins de la Direction de l'Immobilier de SNCF.

A la demande, de certains participants et afin de faciliter les contacts entre les visiteurs qui pourraient être intéressés par la création de groupements, nous nous proposons de diffuser ces informations à l'ensemble des personnes qui le souhaitent.

Cette transmission de ces informations fait l'objet d'un nouveau traitement différent de celui relatif à la gestion des candidatures. Il est fondé sur votre consentement.

Soucieux du respect de la confidentialité de votre participation et de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, la communication d'une telle liste est bien entendu subordonnée à votre consentement.

Dans ces conditions, nous vous saurons gré de bien vouloir retourner ce document avec votre accord explicite en précisant que vous consentez à ce que les coordonnées de votre entreprise fassent l'objet d'une communication auprès des autres visiteurs.

Dans la situation où vous ne souhaitez pas la diffusion de vos données, nous vous saurons gré de bien vouloir également retourner ce document avec votre refus.

Vous aurez également la possibilité de retirer votre consentement à tout moment, étant précisé que le retrait du consentement n'a pas d'effet rétroactif sur le traitement déjà effectué.

Cette liste sera communiquée par mail à 17h le 19 mars 2021, à tous les candidats intéressés par le bien et ayant accepté la diffusion de leurs données personnelles.

Pour toutes les personnes morales ou physiques qui répondront par la positive à ce mail, nous vous rappelons qu'il est interdit de diffuser cette liste ou de communiquer par voie orale le contenu de cette liste à des personnes morales n'ayant pas participé à la visite du 9 mars 2021.



ANNEXE 9 : Accord de diffusion des données personnelles

*Vous disposez du droit de demander à SNCF l'accès à ces données, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement, ainsi que du droit de s'opposer au traitement. Vous pouvez exercer ces droits ou vous pouvez retirer votre consentement en me contactant par mail.
Par ailleurs, si vous considérez que ce traitement vous concernant constitue une violation de la réglementation, vous avez également la possibilité de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) pour introduire une réclamation.*

Accord :

.....
.....
.....

Signature :

Refus :

.....
.....
.....

Signature :